

Bureau Executif du 24 février 2011

Tarification Certificat ORC 2011

Argumentaire :

Dans le cadre d'OSIRIS, barème permettant les équivalences entre plusieurs systèmes de handicap, le centre de calcul de la FFVoile tenu par JL Conti (chef jaugeur de la FFVoile), émet chaque année des certificats ORC Club nécessaires pour le calcul d'équivalences permettant de régater selon la Formule HN France. Environ 200 propriétaires de bateaux neufs, peu diffusés ou fortement personnalisés choisissent cette solution chaque année.

Le centre de calcul traite aussi quelques demandes (moins de 5 par an) de certificat ORC International (ex IMS)

En 2010 le Bureau Exécutif de la FFVoile avait entériné une augmentation des tarifs correspondant à une première demande.

Pour 2011 le Département Habitable propose une revalorisation des tarifs de revalidation des certificats ORC Club et ORC International.

Cette proposition est résumée dans le tableau ci-dessous, qui reprend l'ensemble des tarifs 2010 et 2011.

	Nouveau certificat		Revalidation			Revalidation ORC International		
	2010	2011	2010	2011	%	2010	2011	%
Moins de 8 m	55	55	35	37	5,71%	70	73	4,29%
de 8 à 9,99m	75	75	45	47	4,44%	85	88	3,53%
de 10 à 11,99m	90	90	55	58	5,45%	95	100	5,26%
de 12 à 14,99m	115	115	80	84	5,00%	120	125	4,17%
Plus de 15m	165	165	110	115	4,55%	140	145	3,57%

Résolution : Le BE de la FFVoile entérine les nouveaux tarifs de revalidation de certificats ORC et IMS.